

Madame, Monsieur, Chers copropriétaires.

Je devais être à Peniscola mais malheureusement, des problèmes de santé m'en empêchent.

Je rassure néanmoins les inquiets, nous continuons à travailler pour Perla, notamment grâce à la visioconférence.

Concernant nos dernières actions :

La porte du solarium a été changée, elle est équipée d'un ferme-porte et l'ancien local machinerie a été fermé.

Le portail du 2^{ème} parking est en cours de réparation

Le sol de la piscine intérieure a été réparé

Les travaux du local technique de la piscine sont terminés.

Ceux-ci concernaient l'optimisation des circuits d'air, soufflage et extraction, par :

- La reprise conceptuelle de ces circuits et leur modification.
- La suppression des gaines existantes et la pose de nouvelles gaines.
- La modification de la nature de ces gaines, pour palier à toute altération liée à l'hygrométrie chlorée de l'air et à l'impossibilité de contrôle dans la partie local du RC.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SILITER avec laquelle nous avons travaillé plusieurs semaines sur leur mise au point technique.

Pour répondre à certaines questions posées, je précise que les travaux précédemment exécutés par l'entreprise LORES concernaient essentiellement :

- La modification du raccordement du circuit piscine à la pompe à chaleur avec la suppression de l'échangeur à plaques et le rajout d'une pompe de circulation.
- Le remplacement de la machine de traitement d'air avec les travaux de raccordement sur les gaines existantes.

Comme je l'avais indiqué dans mon précédent courrier, j'ai fait procéder à un audit et c'est ce qui nous a amené à remettre en cause la conception même de ces circuits d'air.

Il n'y a pas de doublons entre les travaux LORES et les travaux SILITER.

Le décalcificateur est enfin réparé. Une grosse intervention de maintenance reste néanmoins à faire.

Nous attendons les devis relatifs au traitement automatique du chlore et du Ph des piscines.

Nous recherchons un robot bénéficiant d'un système antivol pour la piscine extérieure

Nous n'avons pas obtenu les devis attendus pour les travaux de réfection de la couverture des parking 32 et 48. Nous avons relancé la consultation.

Concernant la réparation de notre citerne d'eau, j'ai validé le devis des travaux de réparation de la structure et des travaux d'étanchéité mais j'ai rejeté la proposition concernant les circuits hydrauliques, le montant étant beaucoup trop élevé.
Nous relançons une consultation.

Concernant les fuites constatées au plafond de la piscine intérieure, nous engageons une procédure afin :

- De définir les modalités de remise à nu de la toiture terrasse
- D'en diagnostiquer l'état en termes de structure.
- De définir les éventuels travaux de réfection et de renforts nécessaires.
- D'en définir les surcharges admissibles. (Poids que la dalle peut supporter)
- De définir les travaux de réparation de l'étanchéité.
- D'établir l'étude économique de l'ensemble.
- De lancer les consultations d'entreprises
- De redéfinir les règles d'utilisation de cette terrasse en adéquation avec les impératifs techniques.

Je profite de ce courrier pour vous informer que je ne me représenterai pas à la présidence lors de notre prochaine assemblée et je remercie tous ceux qui m'ont permis d'assurer cette responsabilité pendant presque dix ans.

Je cède ma place à Dominique BODART, à qui j'ai demandé de présenter sa candidature, avec qui je travaille depuis bientôt un an et qui me paraît avoir toutes les qualités pour reprendre la présidence. Je l'ai assurée de mon aide en cas de besoin.

Elle connaît les dossiers en cours, elle habite notre résidence, elle parle l'espagnol et le français, elle très impliquée dans la vie de notre communauté et elle est très attachée à l'harmonie qui doit y régner.

Je compte donc sur vous tous pour lui accorder votre confiance, l'aider et la soutenir dans cette tâche qui est souvent ingrate et difficile.

Enfin, pour éviter tout dysfonctionnement et tout malentendu, je rappelle que toutes les demandes, observations, contestations ou autres, doivent être adressées à Acta 2 qui a la charge de les traiter et d'y apporter les réponses adéquates.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir à Perla

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président

Jean Pierre COUVAUD